



# Patrick CHAIZE

## Sénateur de l'Ain

En action

### Le point avec Patrick Chaize :

## « La crise migratoire n'est pas une fatalité ! »

**Confronté depuis longtemps à l'arrivée massive de migrants mineurs non accompagnés et faute de capacités suffisantes d'accueil et d'encadrement, le Conseil départemental a décidé de suspendre temporairement leur prise en charge. Est-ce le signe que la crise migratoire concerne tous les territoires ?**

Avec la sécurité publique, la question des flux migratoires est LE problème actuel de notre pays. Pas un jour sans qu'au détour d'une conversation, on ne me parle de ce sujet, et souvent pour me dire : « *qu'est-ce que vous faites ?* ». J'ai le sentiment que nous sommes à un point d'inflexion qui nous oblige, nous les parlementaires, à « y aller » ! Il faut que cesse le chaos migratoire.

**Pourtant, depuis 1980, 29 lois sur l'immigration ont déjà été votées par les majorités politiques successives. Est-ce à dire qu'elles n'ont servi à rien ?**

C'est en tout cas la preuve que la situation actuelle échappe à toutes les règles jusqu'ici édictées ! Songez qu'en 2022 (les chiffres 2023 ne sont évidemment pas encore connus !) quelque 320 000 étrangers en situation régulière ou irrégulière sont arrivés sur notre territoire, dont près de 110 000 étudiants qui constituent désormais la première catégorie d'admission. Il y a actuellement entre 600 et 900 000 étrangers en situation irrégulière dans notre pays. Ce n'est plus supportable et c'est même dangereux pour la paix civile tant cela crée des tensions.

**La loi dite Darmanin, que le Sénat a approuvée en novembre après l'avoir sensiblement amendée, sera-t-elle, si le Parlement l'approuve définitivement, la réponse à tous les problèmes ?**

Ce sera en tout cas, une réponse ferme sinon définitive. Le Parlement fixera des quotas d'accueil annuels. Globalement, ce seront moins d'aides sociales pour les immigrés et moins de regroupements familiaux, et plus d'expulsions.

**Faut-il donc renoncer à tendre la main aux populations en grave situation de paupérisation dans leur pays d'origine ?**

Il n'est pas question de ne pas secourir les gens qui risquent leur vie en mer sur des embarcations de fortune ! Mais il faut d'abord lutter contre les passeurs criminels, renforcer les moyens de contrôle aux frontières de l'Europe, renouveler la politique des aides publiques au développement en la conditionnant à la délivrance par ces pays de départ, de laissez-passer consulaires afin qu'ils reprennent leurs ressortissants étrangers.

**La question des clandestins qui travaillent dans les métiers en tension comme le bâtiment ou la restauration, suscite néanmoins des désaccords y compris au sein du parti Les Républicains ! Ne faudrait-il pas admettre qu'ils font un boulot que les autres ne veulent pas faire ?**

Le texte du Sénat a effectivement supprimé la régularisation automatique des clandestins qui travaillent, tout en laissant les Préfets libres de juger de la réalité de leur activité et du degré de leur assimilation. Si notre texte est définitivement adopté, un étranger qui ne respecte ni nos valeurs ni nos modes de vie ou qui a été condamné, ne pourra pas être régularisé, même s'il travaille. Il faut supprimer l'appel d'air et responsabiliser les employeurs.



### Une chambre insubmersible

« Une Chambre comme le Sénat (...) est une anomalie parmi les démocraties » déclarait Lionel JOSPIN en 2011 !

Il serait intéressant d'interroger aujourd'hui l'ancien Premier ministre pour savoir s'il est toujours de cet avis. En effet et à l'instar de l'année 2023 qui est l'année la plus chaude de l'histoire, le thermomètre politique français indique une dégradation du climat démocratique.

Dans ce maelstrom médiatico-politique qui emporte tout par le fond, le Sénat apparaît heureusement comme l'hémicycle du débat serein. Epargné par les oukases, les invectives et les insultes, le travail de la chambre haute témoigne qu'il est possible pour une assemblée parlementaire, d'exprimer des désaccords tout en se respectant et en cherchant quand c'est possible, le compromis.

Le caricatural « train de sénateur » avance à son rythme, sans se laisser submerger par le fleuve de l'immédiateté, de l'émotivité, de la subjectivité ou de la superficialité... On appelle ça « la sagesse ou la raison » et l'intérêt général commande de ne jamais s'en départir.

Choisis au suffrage universel indirect par les élus locaux, les Sénatrices et les Sénateurs sont enracinés dans les territoires qui savent, de toute éternité, qu'après la tempête vient le temps de la nécessaire reconstruction.

Depuis 2022 notamment, le Palais du Luxembourg et le bicamérisme constitutionnel sont garants de la stabilité républicaine dont notre pays a besoin pour assurer l'avenir d'une démocratie apaisée...



Scrutin à la tribune pour l'élection du Président du Sénat, le 02 octobre 2023



Le Sénat renouvelé,  
octobre 2023



Visite ministérielle sur  
de l'entreprise Kem On



## Mon tableau de bord

depuis mon renouvellement  
d'octobre 2020

- 193 interventions dans l'hémicycle
- 210 amendements dont je suis l'auteur
- 1 104 amendements cosignés
- 13 propositions de loi déposées
- 86 propositions de loi cosignées
- 5 rapports écrits
- 102 questions écrites, orales et d'actualité posées

Ces travaux répondent aux préoccupations locales. Ils sont le fruit de nos rencontres et de nos échanges.

## Un mandat au service de l'Ain...

### Porter les intérêts des collectivités forestières



Rencontre avec les acteurs de la filière bois  
VisioBois - CORMARANCHE-EN-BUGEY  
31/08/2023

Pour les communes forestières dont je préside l'association départementale, l'année 2023 a été marquée par deux sujets essentiels :

- d'une part, la **campagne de prévention des feux de forêt** avec la mise en œuvre d'un plan qui soit pour les collectivités, à la hauteur des enjeux avec davantage de moyens de lutte ;
- d'autre part, la **valorisation des bois déperissant**. Face à la sensibilité croissante de nos forêts aux effets du changement climatique, j'ai œuvré en faveur du **rapprochement des scieurs, forestiers et collectivités**, dans l'objectif de construire une stratégie commerciale qui soit adaptée à la crise du scolyte et animée par des principes de solidarité et de réciprocité. En parallèle, j'ai engagé un travail de fond pour sensibiliser les acheteurs de bois et maîtres d'ouvrage à l'évolution de la ressource forestière et aux difficultés rencontrées par les forestiers.

Dans la continuité de mes travaux, j'apprends à l'heure où j'achève la rédaction de la présente lettre, que le Ministre de l'agriculture répondra le 19/12/2023 au Sénat, à ma question portant sur la stratégie du Gouvernement pour défendre la forêt française et valoriser la ressource locale au détriment des logiques d'export.



Réunion avec le  
Thématique c

## Extrait de mes travaux parlementaires 2022-2023

### Le Sénat a adopté à l'unanimité des bancs politiques, ma proposition de loi visant à assurer la qualité et la pérennité des réseaux de communications électroniques à très haut débit !

Depuis 2018, l'accélération du déploiement de la fibre optique engendre de nombreux dysfonctionnements (câbles installés de façon anarchique, connexions des concurrents débranchées...), avec pour conséquence **des usagers et élus locaux démunis**.

Malgré un premier rappel à l'ordre en 2020 et les engagements pris par les opérateurs, les malfaçons persistent en raison d'une sous-traitance mal maîtrisée. Avec 15 000 raccordements réalisés chaque jour et la fin proche du réseau cuivre historique, l'enjeu est fondamental.

L'objectif de mon texte est donc d'en finir avec les raccordements à la fibre déplorables constatés.

- **La responsabilité première des opérateurs d'infrastructures (OI) dans la qualité des raccordements** : ma proposition de loi oblige les OI à mettre en place un

« guichet unique » pour assurer la prise en charge des difficultés de raccordement et les débranchements injustifiés. Par ailleurs, elle leur impose un délai de résolution des difficultés de 10 jours maximum et instaure un « socle d'exigences minimales de qualité » imposé aux sous-traitants. À ce titre, le texte renforce les pouvoirs de contrôle et de sanction de l'Arcep. Il prévoit aussi une obligation de labellisation selon un référentiel national, de tout intervenant chargé de réaliser un raccordement à la fibre.

- **La protection des droits des usagers renforcée** : ma proposition de loi prévoit des pénalités dues aux usagers en cas d'interruption prolongée de l'accès à internet dès le 5<sup>e</sup> jour, avec possibilité de résiliation de l'abonnement sans frais par l'utilisateur au-delà de 20 jours.

Ce texte est aujourd'hui dans l'attente d'une inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée nationale.

Visionner mon intervention  
dans la discussion générale  
de ce texte - 02/05/2023





ur le site  
e à Balan



Intervention en conférence  
« Les territoires connectés »



Remise de la médaille du Sénat  
aux lauréats des Glorieuses de Bresse

## Les dernières propositions de loi que j'ai déposées/cosignées :

- garantir la protection fonctionnelle des membres de communautés de communes
- améliorer la sécurité de la pratique de la chasse
- renforcer la lutte contre les mariages frauduleux
- prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur le temps méridien
- relative aux étangs piscicoles, dans l'objectif de mieux les définir juridiquement et de reconnaître l'importance de leur rôle pour la souveraineté alimentaire française et la préservation de la biodiversité. Un texte que j'ai cosigné en soutien aux pisciculteurs de la Dombes.



## Contrôle du Gouvernement :

### 38 questions d'actualité, écrites et orales posées, parmi lesquelles :

- le financement de l'apprentissage dans les collectivités territoriales
- les coûts de l'énergie pour les collectivités territoriales et très petites entreprises
- la présence postale en France
- l'installation de radars automatiques à l'initiative des collectivités territoriales
- l'éligibilité des territoires ruraux au prêt à taux zéro

## 62 amendements déposés en mon nom sur les derniers textes examinés

A titre d'exemples, je citerai :

- l'encadrement de la promotion effectuée par les influenceurs de contrats d'abonnements, leurs publications pouvant manquer de lisibilité et être source d'arnaques et de dérives pour les consommateurs (*proposition de loi visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux*).
- une disposition visant à donner à l'acheteur public, la possibilité de se tourner vers l'option la mieux-disante écologiquement dès lors que les caractéristiques techniques des différentes offres présentent des performances finales équivalentes (*projet de loi relatif à l'industrie verte*).
- le financement de la mission d'aménagement du territoire de La Poste, en vue du maintien d'au moins 17 000 points de contact sur l'ensemble du territoire national (*projet de loi de finances pour 2024*).
- la création d'un dispositif permettant de financer les travaux en domaine privé trop coûteux pour certains clients « raccordables » à la fibre optique mais qui ne basculent pas sur ce réseau en raison du montant qui leur incombe (*projet de loi de finances pour 2024*).

Visionner mon intervention dans la discussion du projet de loi de finances pour 2024 02/12/2023



Retrouvez l'intégralité de mon action parlementaire

sur mon site  
[www.patrick-chaize.fr](http://www.patrick-chaize.fr)

ou sur celui du Sénat  
[www.senat.fr](http://www.senat.fr)

## Focus sur quelques textes

### Le Sénat renforce les droits et les devoirs des demandeurs d'emploi

L'adoption définitive du projet de loi pour le « plein emploi » visant à renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA, par le biais d'un contrat d'engagement, a vu ses contours largement remaniés au Sénat. Des débats est ressorti un texte plus équilibré, renforçant les droits et les devoirs des demandeurs d'emploi, tout en améliorant la coopération entre tous les acteurs, dans le respect des libertés locales.

### Le Sénat redonne des moyens à la justice

C'est à une très large majorité que nous avons adopté définitivement le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de la justice pour 2023-2027, ainsi que le projet de loi organique relatif à l'ouverture, la modernisation et la responsabilité du corps judiciaire.

Si la hausse des moyens budgétaires et humains proposée par ces textes est à saluer, elle ne pouvait constituer le seul remède à la crise de notre système judiciaire. C'est la raison pour laquelle nous avons substantiellement modifié ces textes pour leur donner du sens : répondre à la crise des vocations, mais en restant exigeant sur le recrutement et l'exemplarité ; accepter des mesures de simplification, mais non sans garanties strictes.

### Violences envers les Maires : les Sénateurs renforcent la protection des élus locaux

Face à l'explosion du nombre des signalements pour violence sur des élus locaux, en hausse de 32% en 2022, et à l'escalade dans l'intensité des actes commis à leur encontre, nous avons adopté une proposition de loi « renforçant la sécurité des élus locaux et la protection des Maires ».

## Dialogue en territoire



es élus de VALSERHONNE  
les ondes - 10/07/2023

La proximité est essentielle pour défendre la voix des élus locaux. Tous les échanges nourrissent en effet ma réflexion et me permettent la prise en compte de la réalité du terrain. En cela, c'est toujours avec plaisir et intérêt que je réponds aux Maires qui souhaitent me rencontrer ou me sollicitent pour intervenir en réunion du conseil municipal.

## Parole aux entrepreneurs



Visite du site Quinson Fonlupt - Valorisation des déchets  
ST-DENIS-LES-BOURG - 28/04/2023

La vie économique de l'Ain est un point constant d'attention. Toujours m'imprégner des enjeux de la vie entrepreneuriale au cœur des territoires afin de mieux identifier les besoins des entreprises et les relayer au Sénat ; tel est l'objectif des visites que j'effectue de manière régulière auprès des chefs d'entreprises Aindinois.



Echanges s  
commune d'  
Mair



Inauguration du salon  
des Maires de l'Ain



En tant que Rapporteur  
du projet de loi SREN

Zoom  
sur



## Textes votés

Après avoir apporté des solutions concrètes, nous attendons désormais que le Gouvernement, comme il s'y est engagé, inscrive le texte à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour une mise en œuvre rapide.

### Retraites : le Sénat préserve un système solidaire et intergénérationnel

Attachés au système de retraite par répartition, nous avons avec mes collègues, eu à cœur de débattre sur le projet de réforme des retraites proposé et de voter un texte remanié pour assurer la pérennité du système, qui fait face à un déficit de 150 milliards d'euros.

Ne nous résignant pas à voir ce système généreux et solidaire disparaître, nous avons voté les seules mesures capables de le sauver, sans toucher au niveau des pensions. Nous nous sommes également battus pour que cette réforme soit plus juste et équilibrée : amélioration des droits familiaux, renforcement des mesures d'accompagnement des plus fragiles, lutte contre la fraude.

### Point sur la retraite des élus locaux

Après la validation par le Conseil constitutionnel du projet de réforme des retraites, plusieurs mesures concernant les élus, introduites au Sénat, sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- extension de la possibilité de rachat de trimestres de retraite (dans la limite de 12) aux périodes de mandat électoral, quel que soit le nombre de trimestres validés pour une même année. Ainsi, un élu peut racheter des trimestres pour les années durant lesquelles il n'en aurait validé aucun.
- création de la possibilité pour les élus locaux, de cotiser intégralement sur leur indemnité de fonction en étant assujettis aux cotisations de sécurité sociale, dont la cotisation d'assurance vieillesse. Cette disposition s'exerce sur option, par choix de l' élu.

## Je vous accompagne !



sur les projets de la  
BOYONNAX, avec son  
e - 26/05/2023

Que ce soit en ma qualité de membre de la commission des élus pour la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de membre de la gouvernance départementale du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative), ou pour tout autre dossier, je suis à votre entière disposition pour vous aider et porter la voix des élus et acteurs locaux. N'hésitez pas à me solliciter au besoin !



Le 13 décembre 2023, la mission de Rapporteur du projet de loi relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire, m'a été confiée.

Ce texte qui sera examiné au Sénat en 1<sup>ère</sup> lecture en début d'année 2024, vise à répondre efficacement, aussi bien en matière de niveau de sûreté que de rythme de charge, à la relance inédite du nucléaire en France.

Un sujet qui m'intéresse tout particulièrement et auquel je suis d'autant plus sensible que l'Ain accueillera une paire de nouveaux réacteurs nucléaires EPR2, sur le site de la centrale du Bugey.



## Mon rapport d'information sur le projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique (SREN)

En 20 ans, l'internet, le réseau des réseaux, s'est rapidement éloigné de la promesse initiale d'un espace ouvert, synonyme de progrès, de développement et de partage illimité de la connaissance. En effet, l'internet est devenu un espace non sécurisé pour nos concitoyens, un monde d'hyper surveillance et de vulnérabilité.

Dans ce contexte, le Gouvernement a soumis au Parlement un texte dont j'ai été nommé Rapporteur au Sénat.

Les travaux ont porté autour des thématiques suivantes : réguler l'espace numérique, rehausser son niveau de protection collective, créer les conditions de notre souveraineté numérique et adapter notre droit national aux règlements européens.

J'ai pour ma part fait adopter 40 amendements, comme :

- renforcer le caractère opérationnel du dispositif de centralisation des données relatives aux meublés de tourisme mis à la location dans chaque commune, l'objectif étant de garantir que les communes aient un accès effectif aux données collectées.
- rendre le dispositif du filtre anti-arnaque plus opérationnel, notamment en précisant que le message d'information sur l'écran, lorsqu'un utilisateur se rend sur un site suspecté d'être malveillant, soit « clair, lisible et compréhensible ». Les sites identifiés comme frauduleux seront mis en demeure de transmettre leurs observations à l'autorité administrative compétente. Le cas échéant, le site pourra être bloqué.
- introduire un cadre expérimental et une 1<sup>ère</sup> définition des jeux à objets numériques monétisables (JONUM) ; étape indispensable à l'adoption éventuelle et future d'une nouvelle réglementation dédiée aux JONUM.

Lors des débats et dans le contexte des émeutes que notre pays a connues cette année, j'ai alerté le Ministre Jean-Noël BARROT sur le rôle conséquent que peuvent avoir les réseaux sociaux dès lors que sont publiés des contenus incitant de façon manifeste à la violence, notamment à l'encontre des personnes dépositaires de l'autorité publique. Sur ce point, j'ai obtenu du Gouvernement la création d'une commission spéciale dont j'ai été nommé membre, chargée d'apporter des réponses.

Le projet de loi adopté sera examiné début 2024 par une commission mixte paritaire qui doit proposer un texte sur les dispositions restant en discussion.



En séance - 04/07/2023

Mon activité parlementaire en ligne



Site internet : [www.patrick-chaize.fr](http://www.patrick-chaize.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/patrick.chaize.10>

Twitter (X) : [@P\\_Chaize](https://twitter.com/P_Chaize)

## UNE CONFIANCE PARTAGÉE

« Patrick CHAIZE est de ces parlementaires engagés qui mettent leur créativité, leur force de travail et la sagesse acquise depuis près de dix ans au Sénat, au seul service de l'intérêt de leur territoire, de l'intérêt général et bien sûr de la France. Au sein de la commission des affaires économiques, où il compte parmi les Sénateurs les plus investis, il est un collègue estimé et reconnu pour la rigueur de ses analyses et la pertinence de ses propositions. Spécialiste éminent des Télécommunications et du Numérique, il agit aussi bien au-delà de ce champ d'expertise où il a acquis le respect de ses pairs et l'écoute d'un secteur indispensable à l'égalité des territoires et à la relance de notre croissance par l'innovation.

Je sais pouvoir compter sur lui dans les prochaines semaines sur des textes d'ampleur où il mettra son savoir-faire, sa connaissance et sa rigueur au service des valeurs qui nous sont chères, de la défense des intérêts de son beau département de l'Ain et de notre pays. »

**Dominique ESTROSI SASSONE**  
Présidente de la commission  
des affaires économiques du Sénat



Le 06 décembre 2023

## Un patrimoine vivant !

Le Sénat, c'est aussi le Palais du Luxembourg. Ce patrimoine est une chance. Je la partage avec le plus grand nombre d'entre vous en organisant, à votre demande, des visites guidées alliant découvertes architecturale, historique et institutionnelle. Ces visites sont aussi l'occasion de temps d'échanges toujours très intéressants autour de la vie parlementaire, et de moments conviviaux pour les équipes municipales.



Accueil des élus et enfants  
du Conseil Municipal Jeunes  
de DOMPIERRE-SUR-VEYLE  
13/12/2023

Echanges avec  
le Président du Sénat et  
le Maire de REPLONGES  
24/05/2023



Accueil d'élus  
Aindinois au Sénat,  
en marge du Congrès  
des Maires de France  
22/11/2023

## Contacts

• Permanence parlementaire dans l'Ain  
04.74.42.63.92

12 rue Paul et Louise Pioda – 01000 BOURG EN BRESSE  
Collaboratrices : Sandrine BERTRAND ([s.bertrand@clb.senat.fr](mailto:s.bertrand@clb.senat.fr));  
Flavie COMTET ([f.comtet@clb.senat.fr](mailto:f.comtet@clb.senat.fr)) ; Virginie JOLY ([v.joly@clb.senat.fr](mailto:v.joly@clb.senat.fr))

• Palais du Luxembourg – 15 rue de Vaugirard – 75291 PARIS CEDEX 06 – [p.chaize@senat.fr](mailto:p.chaize@senat.fr)

# Instantanés du territoire !

Début 2023, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis la crise sanitaire, les Maires et élus retrouvaient leurs administrés à l'occasion des traditionnelles cérémonies des vœux.  
Quel plaisir de partager ces moments conviviaux !

Parmi  
vous



Cérémonie des vœux à FLAXIEU - 14/01/2023



Inauguration de l'unité de traitement des lixiviats et jus de compostage à ST-TRIVIER-DE-COURTES - 22/09/2023



A la base aérienne d'AMBÉRIEU-EN-BUGEY - 05/09/2023



Devant les élèves du lycée St Exupéry de VALSERHÔNE, pour leur projet sur la démocratie - 24/04/2023



Inauguration du nouveau site 4G mobile à RIGNIEUX-LE-FRANC avec le Ministre Jean-Noël BARROT - 27/02/2023



Cérémonie de La Marianne de la Parité des intercommunalités de l'Ain à BOURG-EN-BRESSE - 25/09/2023



Commémoration à BOURG-EN-BRESSE - 08/05/2023



Inauguration de la chapelle rénovée de ST-DIDIER-DE-FORMANS - 21/10/2023



Cérémonie départementale de la Sainte Geneviève, patronne de la gendarmerie, à VILLEMOTIER - 24/11/2023